

→ Des partenaires locaux

Vous bénéficiez de la compétence des professionnels du secours et des réseaux de solidarité de voisinage qui savent écouter, reconforter et secourir.

○ Les partenaires

- **L'association Sud Isère Téléalarme** dirige l'ensemble du dispositif.
- **Le service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère** réceptionne et traite les appels d'urgence.
- **Les Centres Communaux d'Action Sociale, les Associations locales** participent au suivi du dossier Téléalarme.
- **La Compagnie de chauffage de Grenoble** réalise l'installation, l'entretien et la maintenance des matériels.



→ Les chiffres clés

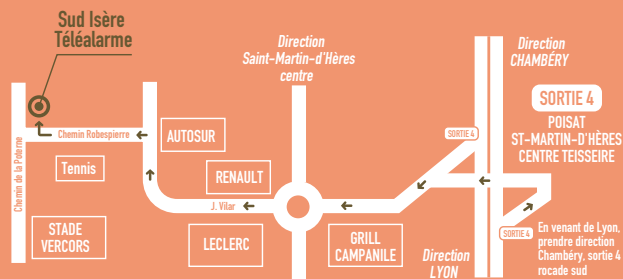
- **1^{er} réseau** de téléassistance en Isère par le nombre d'abonnés.
- **29 ans** d'expérience.
- **4 500 abonnés** à ce jour.
- **225 communes** concernées par la téléalarme.
- **25 195 appels** reçus.
- Dont **2 730 appels** nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers.

→ Comment en bénéficier ? Contactez-nous, ou appelez votre mairie

Association Sud Isère Téléalarme

Chemin Robespierre,
N° 30 village d'entreprises
CS 72606 - 38036 GRENOBLE Cedex 02
Tél. 04 76 29 48 12 - fax 04 76 22 87 76
contact@teleassistance-sudisere.fr
Coordonnées GPS : N45°10.414 , E 5°44.998
(Accueil sur rendez-vous)

Retrouvez-nous sur internet :
www.teleassistance-sudisere.fr



www.adncom.fr - 8786 - 06-2015



○ Un lien au quotidien

→ Jour et nuit,
7 jours sur 7...

Téléassistance, pour continuer à vivre chez soi

○ 24h/24, 365 jours par an

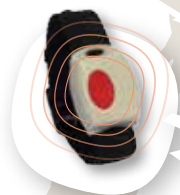
La téléassistance est un service de contact, d'entraide et de secours à des personnes de tous âges dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement. Il permet ainsi de favoriser leur soutien à domicile et leur sécurité.

○ Un simple geste

Dans votre habitation, vous êtes en relation avec notre centrale d'écoute chez les pompiers par une simple pression sur un émetteur portatif. L'opérateur identifie immédiatement votre appel et dialogue avec vous par l'interphone du transmetteur.

○ Une chaîne d'assistance

Selon la nature de votre appel, l'opérateur prévient vos intervenants : famille, voisins, amis... Si vous n'êtes pas en mesure de parler, la centrale d'écoute déclenche les secours.



→ ...des professionnels et
des réseaux de voisinage...

○ Nos solutions fiables et évolutives

NOS FORFAITS :

→ **Forfait RTC : 32 € TTC/mois**
Pour téléphonie sans box internet.

→ **Forfait GPRS : 37 € TTC/mois**
Pour téléphonie avec box ou sans ligne téléphonique.



NOS OPTIONS :

Pour mieux répondre à vos besoins

→ **Balise lumineuse : à partir de 19,90 € TTC**
Matériel proposé à la vente, pour plus de sécurité. Grâce à un détecteur de présence, permet de guider la personne en sécurisant ses déplacements nocturnes.

→ **Déclencheurs complémentaires : 5 € TTC/mois/capteur**
Tirette de douche, poire d'appel, capteurs sensibles...

→ **Boîtier à clé : à partir de 70 € TTC**
Matériel proposé à la vente. Pour plus de confort et de sécurité. Permet aux intervenants d'accéder à l'habitation sans risque de dégradation.

Prestations complémentaires

→ **Installation boîtier à clé ou balises lumineuses : à partir de 30 € TTC**

→ ...pour vous secourir
et vous reconforter

○ Des tarifs tout compris

Nos forfaits comprennent :

- L'installation des matériels
- La gestion des appels
- La location
- La maintenance et le dépannage
- 24h/24, 7 jours sur 7

Pas de frais de dossier, pas de caution, ni de frais d'installation.

Si vous êtes imposables, notre agrément vous permet de bénéficier d'une déduction d'impôt de 50 % sur la redevance téléalarme.

Sous certaines conditions, vous pouvez obtenir des aides financières :
Conseil général (APA), CARSAT (PAP) convention de tiers payant, caisses de retraites...

○ 6 bonnes raisons de nous rejoindre

- Une plateforme d'écoute située chez les **sapeurs-pompiers** de l'Isère pour répondre à l'urgence par l'urgence, sans intermédiaire.
- **L'installation et les dépannages** sont effectués chez l'abonné par un technicien habilité et compétent.
- Une **astreinte technique** disponible 24h/24, 365 jours par an.
- Une redevance mensuelle **tout compris** : pas de frais de dossier, pas de caution, ni de frais d'installation et de dépannage.
- Un service de **proximité** en collaboration avec les communes de l'Isère.
- Une **excellente connaissance** des secteurs d'intervention.